

Assurer une égalité numérique

Respectable Loge, L'Etoile bleue, Orient de Toulon, Région 2

Mots-clefs : Numérique, Informatique, Équité, Égalité

Le constat

La période de confinement due à la crise sanitaire que nous avons vécue nous a permis de faire le constat amer qu'il existe, au sein de notre territoire aujourd'hui, des formes d'inégalités numériques importantes. Il est nécessaire de réfléchir dans le but de lutter pour atténuer les inégalités sociales dans notre Pays. En effet, aujourd'hui ne pas pouvoir accéder aux outils numériques, quelle qu'en soit la raison, peut rapidement conduire à une forme d'exclusion sociale. La transformation numérique qui s'est produite sur les dernières années a un impact certain sur l'égalité des individus au sein de notre Société. Il existe dans notre Pays et en Europe, une faille, un abîme, où s'enfoncent ceux qui ne bénéficient pas d'un accès convenable aux technologies à cause de leur localisation géographique ou d'une méconnaissance des outils numériques. Les principaux concernés sont les seniors et les ménages à faibles revenus qui ne bénéficient pas de cette « inclusion numérique ». Cette situation n'est en soit pas acceptable car elle n'est pas juste et renforce les inégalités et certaines formes d'injustices. Nous sommes convaincus que cette démarche de lutter contre toutes formes d'inégalité numérique est source de progrès pour l'Homme et facteur d'égalité des chances pour chacun au sein de notre République. Comment notre société peut-elle devenir numérique, sans tourner le dos aux valeurs françaises républicaines ?

La problématique : analyse et réflexions

Afin de bien étudier ce problème, il convient avant tout de comprendre les 3 causes principales de cette fracture en France :

1. La fracture structurelle est une forme d'inégalité de fond liée aux infrastructures, aux équipements numériques absents ou insuffisants. Si le taux d'équipement en ordinateur est passé de la moitié de la population au milieu des années 2000 à 8 Français sur 10 aujourd'hui, il n'atteint que 7 Français sur 10 chez les 60 ans et plus. Pour toutes les personnes non-équipées, la moindre démarche en ligne devient alors problématique. Cela explique pourquoi les cybercafés, que l'on pensait en voie de disparition, font de la résistance et accueillent celles et ceux qui n'ont pas d'ordinateur à leur foyer.
2. La fracture géographique est une inégalité entre les différents territoires de notre République. Suivant l'endroit où il se trouve, un utilisateur ne disposera pas des mêmes possibilités pour accéder à internet.
3. 1 Français sur 10 sur notre territoire ne dispose pas d'une connexion suffisante, c'est-à-dire supérieure à 3 Mbits par seconde. Ces « zones blanches » du numérique sont situées en zones rurales, là où internet serait justement indispensable pour sortir ces populations de l'isolement et l'exclusion qu'elles connaissent.
4. La fracture générationnelle est une fracture numérique qui regroupe des caractéristiques telles que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et de revenu. L'exclusion au numérique s'opère sur plusieurs niveaux. Il y a d'abord celles et ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment les outils : environ 20% de la population se dit en difficulté avec le numérique. Il serait une erreur d'analyse de notre part que de croire qu'il s'agisse uniquement des personnes âgées qui sont touchées par ce problème, l'illectronisme (soit l'illettrisme numérique) touche également les plus jeunes. Parmi les jeunes nés avec le digital, qu'on appelle aussi les « digital native », environ 40% se disent aujourd'hui inquiets à l'idée d'effectuer une démarche en ligne. L'illectronisme n'est pas seulement un problème d'accès ou d'usage d'un terminal numérique (ordinateur, tablette, téléphone...) pour accéder à Internet, mais plutôt un problème « d'éducation » aux usages des outils mis à disposition sur ces terminaux. Par exemple les utilisateurs surfent souvent sans problème avec les différents outils des réseaux sociaux, mais ils maîtrisent rarement les enjeux et les règles « sociales » de ces outils.

D'ici la fin de son mandat, le président de la République a décidé le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire afin de lutter contre les zones blanches. Nous pensons que cela va permettre de régler une partie du problème que nous constatons, mais qu'il convient de prendre d'autres mesures pour traiter plus globalement les inégalités. Il convient, pour réduire toutes formes d'inégalité numérique dans notre pays, de travailler également durablement pour réduire l'illectronisme chez les plus jeunes et augmenter le niveau d'équipement informatique dans les lieux publics (écoles, administrations, bibliothèques, musées...).

Propositions concrètes, opérationnelles, disruptives

Nous pensons qu'une des pistes d'évolution au niveau de notre Pays serait de réduire les inégalités de fond en créant des « Maisons départementales de la Cité » regroupant un ensemble de services publics gratuits permettant aux citoyens d'accéder aux outils informatiques, à internet et aux sites gouvernementaux plus simplement. Cet espace ouvert à tous les citoyens mettrait à disposition du matériel informatique et du personnel ayant les compétences pour répondre aux différents besoins des utilisateurs sur des problématiques de formation et d'intégration civique au sens large.

Pour lutter durablement contre « l'illectronisme » nous pensons nécessaire de développer, dès le plus jeune âge, des cours d'informatique à différents cycles scolaire, pour permettre aux plus jeunes de découvrir l'histoire de l'informatique, les outils numériques et les différentes solutions logicielles existantes sur le marché. Nous pensons qu'un meilleur apprentissage du numérique et de l'outil informatique passe par une meilleure connaissance du monde numérique. Nous pensons également qu'il serait primordial pour permettre l'égalité de chaque jeune citoyen qui sort de l'école, qu'il puisse disposer des notions élémentaires de bases en informatique. Il faudrait pour cela assurer une graduation de l'enseignement du numérique dès le primaire jusqu'au baccalauréat et même l'université. L'appropriation des technologies du numérique, mais surtout le positionnement de l'enfant, puis de l'adolescent utilisateur du numérique sont des sujets qui deviennent désormais une nécessité au vu de l'importance de l'outil numérique dans notre vie quotidienne. L'enseignement de ces notions, permettrait d'aborder plus clairement les sujets d'identité numérique, de sécurité numérique, du rôle et de l'éthique des réseaux sociaux et autres outils de diffusion de l'information. Il serait également intéressant de créer un module complémentaire aux épreuves du brevet des collèges et du baccalauréat sur le thème du numérique.

Grace aux différentes mesures mises en œuvre, les métiers du numérique vont se développer et vont ainsi permettre de voir émerger de nouveaux besoins sur le marché de l'emploi. Dans l'objectif d'augmenter notre souveraineté Européenne, il faudrait anticiper ces besoins dès maintenant pour ne pas créer de manquements dans les années à venir sur le marché de l'emploi. Il convient donc de sensibiliser les collégiens aux opportunités du numérique dans le cadre de l'accompagnement à l'orientation prévu dès la 4ème et mettre en place une journée de sensibilisation Européenne autour des métiers du numérique pour renforcer l'accompagnement du choix de l'orientation. Former les prescripteurs (Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions locales...) aux compétences et aux métiers du numérique est également un enjeu très important.

Le numérique par définition, n'a pas de frontière. C'est donc selon nous un puissant levier d'insertion et un outil nouveau qui doit permettre de réduire les inégalités pour les chômeurs, les travailleurs handicapés, les migrants... Nous pensons qu'une formation Européenne au numérique devrait être dispensée aux personnes éloignées du numérique afin d'éviter toute marginalisation. Nous sommes convaincus que le numérique peut rétablir une forme d'égalité entre les Hommes. En effet, une formation au numérique pourrait donner des compétences communes aux actifs, et aux personnes en recherche d'emploi, permettant une certaine homogénéité.

Afin de permettre l'utilisation des logiciels de base en informatique (traitement de texte, messagerie et tableur) par le plus grand nombre de nos concitoyens, il faudrait faciliter en Europe à travers nos institutions le modèle « logiciels libres ». Pour cela au niveau des administrations publiques et des entreprises privées il faudrait généraliser leurs emplois en les incitant à utiliser des logiciels libres par le biais de réductions fiscales. Pour financer ce modèle, il faudrait également imposer plus justement les monopoles numériques existants au niveau Européen.

Comme la plupart des démarches administratives doivent être réalisés en ligne désormais, nous proposons que dans chaque institution, chaque Mairie, chaque universités ou lieu public, un ordinateur, une imprimante et un scanner soient mis à disposition gratuitement pour permettre à n'importe quel citoyen de les utiliser librement.

A notre époque, l'égalité numérique est intimement liée au maintien et au développement d'une nouvelle forme de démocratie plus proche des citoyens. Il convient donc selon nous de développer les outils numériques liés à la participation de nos concitoyens à la vie de notre Pays et de l'Union Européenne.

Nous devons également travailler sur notre souveraineté numérique. La France, ou plutôt l'Europe doit se doter d'un niveau de souveraineté de ses grandes infrastructures numériques et logicielles pour être en accord avec ses lois sur l'accès, la diffusion des contenus et la protection des données personnelles. Nous devons nous libérer de toutes les puissances économiques étrangères et développer nos propres outils. Nous devons ainsi mieux soutenir l'industrie Européenne des logiciels et favoriser l'usage de technologies « libres » quand celles-ci existent. Nous devons amorcer une consolidation des financements publics et privés de l'innovation car c'est une des clés de notre indépendance technique, culturelle et économique. Une transition des savoirs et de notre économie participative doit s'opérer pour déconstruire les monopoles existants et réduire significativement les inégalités inhérentes au monde actuel.

Il apparaît également selon nous que l'enjeu d'égalité professionnelle mérite d'être intégré pleinement aux projets de transformation numérique Européen. Cela a pour objectif premier de permettre une égalité d'accès à des conditions de travail de qualité pour toutes et tous. En effet, le numérique, c'est aussi une culture, des démarches et des outils qui peuvent faire progresser l'égalité professionnelle.

Nous pensons qu'un accès universel et gratuit au savoir et à sa production permettrait un équilibre plus juste face au numérique. A l'identique du vivant, le numérique immatériel (par exemple le logiciel) ne devrait pas se « breveter » ou le rester après une période d'amortissement (la réplique du numérique ne coûte presque rien à la différence d'un bien matériel). Nous pourrions tout à fait imaginer la notion de domaine public comme pour les livres, mais avec une période beaucoup plus courte liée à la rapidité d'évolution du domaine. Les règles de l'économie actuelle ne sont pas adaptées dans ce domaine. Nous pensons en effet, que la rente perpétuelle de certaines entreprises, par le mécanisme de licence, sur des logiciels largement amortis, ne devrait pas exister.